

Objet: rentrée scolaire et protocole sanitaire

Madame, Monsieur, chers parents,

La rentrée des classes aura lieu le mardi 1^{er} septembre pour les 6^{èmes} de 8h à 16h30 et le mercredi 2 septembre pour les autres niveaux de 8h à 12 h les élèves de sixième ne viennent pas le mercredi, l'emploi du temps commençant le jeudi 3 septembre à 8h. Les cours reprennent en présentiel pour les élèves de tous les niveaux et la présence est obligatoire.

Toutefois en raison de l'épidémie en cours un nouveau protocole sanitaire impose :

- d'appliquer les gestes barrières explicités sur le site: <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>
- de porter un masque pour les élèves dans tout l'espace du collège sauf à la cantine pour manger, en cours d'EPS et de chant. Il revient aux parents de fournir à leur enfant au moins deux masques par jour et des mouchoirs jetables. En cas d'oubli le collège pourra prêter pour la journée un masque qui devra être rendu. Tous les adultes doivent porter un masque.
- de prendre la température de leur enfant chaque matin et si elle est supérieure à 37.8°C, contacter son médecin traitant ou le 0972729909, ne pas envoyer leur enfant au collège et avertir le collège.
- de garder leur enfant à la maison si une personne du foyer est malade et avertir le collège.

Afin de réduire les contacts entre les élèves, les mesures suivantes sont prises :

- **chaque classe a sa salle** sauf pour des cours spécifiques comme les sciences, les arts et l'EPS. **Au réfectoire le placement n'est plus libre**, les élèves s'installent en suivant les consignes des surveillants.

Des mesures d'hygiène particulières demeurent :

- **les élèves doivent se désinfecter les mains à l'entrée** de l'établissement, en entrant à la cantine et après le passage aux toilettes.
- **gel hydroalcoolique** à l'entrée de l'établissement et à la cantine.
- les salles seront aérées toutes les deux heures, les tables de la cantine sont désinfectées après chaque service, les sols sont désinfectés une fois par jour.

La journée de cours d'un élève se fera selon les étapes suivantes :

- trajet assuré par les transports scolaires à condition que les élèves portent un masque.
- à l'entrée du collège, les élèves doivent se désinfecter les mains et il est vérifié qu'ils possèdent un masque par demi-journée.
- ils restent dans la cour de récréation et à la sonnerie attendent leur professeur devant le marquage des salles habituel.

En cas de découverte de symptômes chez un élève, ce dernier est isolé, ses parents sont immédiatement appelés pour venir le chercher.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal,
M. Eric Martinez

